

EquiLiberté Info

le trimestriel de la fédération EquiLiberté

N°51 mars 2023



> equiliberte.org



Sommaire

2 Edito

4 Les salons

5 Parlons d'assurances

6 Et si on parlait de sièges de selle

8 Nos Annonceurs

Bulletin trimestriel

Direction publication : Michel Bazin

Fédération EquiLiberté

Association loi 1901 - Déclaration 20.04.2004

Modifiée le 05.01.2015 à Bressuire 79

N°ISSN : 2274-8245 siège social :

Adresse

13 rue du Vieux Moulin

79700 Saint-Aubin-de-Baubigné

Journal gratuit Imprimé par

IMAGES INNEES SARL 49 CHEMILLE

Crédits photo

Caroline Dollé

Gérard Marot

Gérard Michon

Contacts

secretariat@equiliberte.org

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Edito

P

as de Rassemblement EquiLiberté national pour l'année 2023 ! Dommage pour les férus de cette manifestation conviviale. Nous nous rappelons du succès de celui de l'année 2022 à Moncontour, de sa réussite et de son organisation exemplaire.

Déjà nous savons qu'une piste sérieuse est en cours pour l'année 2024, laquelle sera validée lors de notre Assemblée Générale du 18 novembre 2023.

Nous aurons l'occasion de vous en présenter les détails ultérieurement. Aussi, nous savons qu'une piste de réflexion est en cours pour l'année 2025, mais, à ce jour, il est trop tôt pour en parler, nous le ferons en temps voulu.

Toutefois, nous ne resterons pas sur une note pessimiste. Nos Fédérations départementales organisent des rassemblements de plusieurs jours avec les mêmes caractéristiques de réussite et de convivialité. Vous êtes nombreux à y participer avec les mêmes objectifs et dans l'esprit des valeurs d'EquiLiberté. Il ne faut pas non plus oublier toutes les manifestations et randonnées du ressort de l'ensemble de nos associations qui vous rassemblent dans la bonne humeur. Puis, les rencontres et sorties entre amis et cavaliers en petits groupes relèvent également de cette dynamique portée par EquiLiberté.

Par ailleurs, comme nous vous l'avons annoncé dans notre précédente édition, de nombreux chantiers sont en cours et portés par vos administrateurs nationaux. Il s'agit de plusieurs aspects :

- La décision du Conseil d'État du 18 novembre 2022 sur la délégation de la compétence tourisme équestre
- L'évolution de notre gouvernance afin de soulager les missions de nos administrateurs nationaux
- La mise en place d'un plan de Communication tourné vers notre jeunesse et les réseaux sociaux
- L'emploi éventuel d'un collaborateur salarié dans cet objectif
- La poursuite de l'évolution de notre site internet et de l'amélioration du module relatif aux adhésions
- La prise en compte des nouveaux textes législatifs dont ceux concernant la détention des équidés
- L'augmentation du nombre de nos adhérents tant individuels qu'associatifs

Les complexités administratives et financières font que ces chantiers avancent à un rythme moins soutenu que ce que nous souhaitons à l'origine.

Puis, il nous faut avancer dans la sérénité, la sécurité financière, la gestion mesurée et garantir une approche saine et favorable au regard de nos adhérents et associations. Au-delà de ces aspects relatifs à la vie associative, nous avons pu constater l'excellence et les réussites enregistrées lors des salons équestres et spécialisés. Ces moyens nous permettent un développement concernant la notoriété d'EquiLiberté. Organisés avec nos partenaires "Voyages à Cheval" et "HUDADA" ils contribuent à faire connaître nos activités, nos services et nos actions en faveur du tourisme équestre de pleine nature dont EquiLiberté est porteur des valeurs relatives à cette activité. Aussi, en ce début de printemps nous envisageons avec enthousiasme nos périple sur nos chemins de randonnées et déjà percevons ceux de l'été et de l'automne sous de bons auspices climatiques.

Michel BAZIN
Votre Président



ADHÉRER

Les Tarifs de la saison prochaine restent inchangés.

EquiLiberté fait un effort financier important en faveur de ses adhérents en maintenant des tarifs particulièrement bas malgré les projets en cours.

TARIFS

Adhésion + RC pratiquant adulte : 30 €

Adhésion simple adulte : 23 €

Adhésion + RC pratiquant jeune : 21 €

Adhésion simple jeune : 15 €

Adhésion + RC association : 40 €

RCPD (Responsabilité Civile Personnelle Dirigeant) :

moins de 100 adhérents : 60 €

de 100 à 200 adhérents : 120 €

Adhésion Professionnel Équestre : 40 €

Les salons, vitrine d'EquiLiberté

Comme chaque année, en 2022 et au 1er trimestre 2023, EquiLiberté a été présente sur plusieurs salons consacrés, en tout ou partie, à l'équitation d'extérieur et à la randonnée.

Le Sommet de l'Élevage de Cournon : 4 - 7 octobre 2022



Il s'agissait d'une première. Le stand était idéalement situé, sur le passage menant de l'entrée principale aux carrières de présentation des équidés, à côté de lycées agricoles et de stands de syndicats d'élevage et d'organismes comme l'IFCE. La fréquentation du secteur, bien que fluctuante, a été, dans l'ensemble, satisfaisante. La participation d'EquiLiberté à ce type de manifestation, ne peut que bénéficier à sa notoriété dans cette région.

La participation d'EquiLiberté à ce type de manifestation, ne peut que bénéficier à sa notoriété dans cette région.

Equita'lyon : 26 - 30 octobre 2022.

Ce salon était, jusqu'alors, jugé trop axé sur la compétition et trop cher ; c'est pourquoi EquiLiberté n'y participait plus. Notre partenaire « Voyage à Cheval » disposait d'un stand et nous proposait de le partager, gratuitement, afin de pallier son indisponibilité partielle.

Les participants ont vendu de nombreux anciens numéros de la revue, ce qui a multiplié les contacts vers EquiLiberté.

En fait, ce salon s'est révélé très satisfaisant, surtout dans un secteur géographique où notre Fédération n'est pas bien connue.



Salon du Cheval d'Angers : 11 - 13 novembre 2022



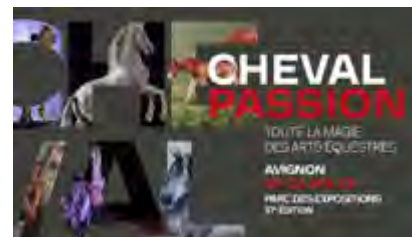
Contrairement aux autres salons, EquiLiberté est partenaire de celui d'Angers ; un défilé a même eu lieu dans les rues. Cette année, 7 Fédérations Départementales étaient présentes. Des conférences sur la randonnée et EquiChemins ont été proposées.

C'est un salon en pleine expansion, qui est voué à évoluer encore ; un poste EquiChemins serait souhaité sur le stand, de même qu'un emplacement "assurances".

Beaucoup d'adhésions, de nouveaux partenaires. **Le bilan est très positif.**

Cheval Passion d'Avignon : 18 - 22 janvier 2023.

De nombreuses péripéties ont présidé à l'installation d'EquiLiberté sur ce salon et l'implantation, loin du Tourisme Équestre, a pu faire craindre une fréquentation très faible et sans intérêt. Or, c'est tout le contraire qui s'est produit. Il faut reconnaître que la présence de HUDADA (Marion), à partir du 2^{ème} jour, a bien aidé. Son application sur smartphone, complémentaire d'EquiChemins, mais nettement plus interactive et avec plein de fonctionnalités supplémentaires, intéresse beaucoup les randonneurs.



Même si, du fait qu'EquiLiberté n'était pas dans le hall habituel et ne figurait pas sur le dépliant remis aux visiteurs, beaucoup de contacts ont eu lieu par hasard, cette édition s'est avérée satisfaisante.

Même si, du fait qu'EquiLiberté n'était pas dans le hall habituel et ne figurait pas sur le dépliant remis aux visiteurs, beaucoup de contacts ont eu lieu par hasard, cette édition s'est avérée satisfaisante.

Le Jumping International de Bordeaux : 2 - 5 février 2023



Là encore, il s'agissait d'une première. Le stand était bien placé, très visible, dans la zone des métiers du cheval et à 2 pas du pôle restauration. De nombreux bénévoles se sont relayés pour l'animer. La présence de HUDADA (Marion) a boosté la fréquentation du stand et a aidé la mise en avant d'EquiLiberté et EquiChemins.

La présence de HUDADA (Marion) a boosté la fréquentation du stand et a aidé la mise en avant d'EquiLiberté et EquiChemins.

Le salon du Randonneur de Lyon : 24 - 26 mars 2023.

Ce salon a été une déception. Il faut dire que la conjoncture (grèves, pénurie de carburant, risque de manifestations) n'incitait pas aux déplacements.



Beaucoup de visiteurs ne disposaient pas de monture et recherchaient des randonnées "clés en main" ce qui ne correspond pas à l'offre d'EquiLiberté. Marion de HUDADA était, elle aussi, désappointée par les contacts enregistrés.

Même dans les secteurs où EquiLiberté est bien implantée, la participation à ces salons montre que sa notoriété est loin d'atteindre le niveau espéré. Il semble donc primordial de poursuivre l'investissement dans ce domaine.



Parlons d'assurances

Associations et assurances !

Avec le retour des beaux jours, l'activité des associations redémarre ! Mais, qui dit relance des activités, entend reprise des risques d'accidents.

Toute association est responsable des dommages qu'elle peut occasionner elle-même, mais, également, de ceux causés par ses dirigeants de droit ou de fait, ses préposés, ses adhérents et ses bénévoles, même occasionnels.

C'est pour couvrir ces risques que toute association adhérente à **EquiLiberté** est assurée, gratuitement, en Responsabilité Civile. Toutefois, pour bénéficier de cette garantie, celle-ci doit :

1. Avoir une activité à dominante équestre ou de protection de la nature, de l'environnement et des chemins ;
2. Avoir une activité de loisir. Les activités professionnelles et les compétitions sont exclues. Toutefois, la perception d'une « participation aux frais » est autorisée ;
3. Mentionner, clairement (*), son adhésion à **EquiLiberté**. À défaut, l'association et/ou la manifestation ne sera pas assurée ;
4. Avoir, au-delà de sa première année d'adhésion :
 - Pour les associations de plus de 10 membres, cinq (5) d'entre eux, au moins, adhérents à **EquiLiberté** pour l'année en cours,
 - Pour les associations de moins de 10 membres, au minimum la moitié d'entre eux, dont un membre du bureau, adhérents à **EquiLiberté**.

(*) le logo **EquiLiberté** doit figurer sur la quasi-totalité des documents et médias (bulletins d'inscription, affiches, site Internet, banderoles, etc.).

Équitation et assurances !

Si vous êtes propriétaire ou gardien d'un équidé (cheval, poney, âne, mulet, zèbre), vous êtes responsable des dommages qu'il peut causer à un tiers.

Pour vous éviter une situation catastrophique, EquiLiberté propose des garanties d'assurances adaptées à ces risques.

1° L'**assurance Responsabilité Civile Pratiquant (RC)** couvre les dommages causés lorsque l'équidé est utilisé, qu'il soit monté, attelé ou, même, simplement mené en main (de l'écurie au pré, par exemple) ;

2° L'**assurance Responsabilité Civile Propriétaire d'Équidé (RCPE)** couvre les dommages causés par l'équidé lorsqu'il n'est pas utilisé (s'il s'échappe d'un pré ou d'un paddock, par exemple).

Ces assurances de Responsabilité Civile couvrent les dommages causés aux tiers, y compris les membres de votre famille, mais pas ceux que vous, votre équidé ou vos biens pouvez subir, sauf en cas de recours contre un responsable.

Pour ce faire aussi, **EquiLiberté** détient des solutions :

3° En complément de la **RC** et/ou de la **RCPE** ci-dessus, vous pouvez souscrire l'**assurance Individuelle Accident** (Garantie Corporelle Facultative) pour vos lésions physiques personnelles.

4° Notre assureur, **EQUITANET** peut vous procurer une assurance "**Mortalité, Invalidité, Frais Vétérinaires**" pour les atteintes (maladie ou accident) dont votre équidé serait victime.

5° En cas de panne, au cours d'un transport, vous pouvez éviter de vous retrouver sur le bord de la route (ou, pire, de l'autoroute) avec vos équidés en main, en souscrivant l'assistance. Pour ce faire, contactez **Equit'Assistance**, par eql.assistance@gmail.com ou le responsable du Pôle Assurances, ci-dessous.

Le saviez-vous ? **EQUITANET** peut garantir vos **vans**, vos **attelages** (pour les meneurs) mais ne se limite pas aux risques équestres. Cet assureur peut couvrir, également, vos véhicules, vos biens privés et/ou professionnels, votre santé et votre vie.

Pour un devis gratuit, contactez, de la part, d'EquiLiberté :

Emanuelle Panisset - epanisset@equitanet.com
ou

Alicia Diaz - adiaz@equitanet.com au 04 74 63 83 32.

Plus d'informations auprès du responsable du Pôle Assurances et de la gestion des Associations :
Rémy GUILLON au 06 71 07 90 98 ou, de préférence, par mail r.guillon@equiliberte.org .



Et si on parlait de sièges de selle ?

Les sièges de selle, voilà un sujet qui m'a fait cogiter et réfléchir depuis des années.

En 1993, du haut de mes 16 ans, pour ma première grande randonnée (10 jours en autonomie et plus de 330 kms), il manquait une selle et je fonçais donc à Paris chez un spécialiste de la rando acheter la selle manquante : selle d'arme premier prix, Made In Pakistan. Erreur de jeunesse, mais qui créé une première "expérience".

Il aura fallu 30 ans pour que je comprenne mieux les tenants et aboutissants.

Sur cette selle d'arme, adieu les tabous, mes parties intimes se trouvaient fortement en contact du pommeau. Face à cette sensation fort désagréable, je basculais donc mon bassin en rétro version, lombaires arrondies et rein voussé, pour fuir cette pression. Sur mon premier cheval, j'ai voyagé ainsi. Sur mon deuxième cheval des années plus tard, cheval qui avait un « pas » qui déménage, ce sont mes fesses qui ont frotté sur le troussequin jusqu'au sang... J'ai randonnée en selle type western : disparition des bobos, mais pas mieux d'un point de vue ergonomique ...



J'ai continué à randonner avec une approche empirique en testant plein de selles, mais sans vraiment savoir au fond répondre à cette question. De plus, je constatais que les avis différaient sur une même selle ; là où un cavalier était conquis, un autre restait sceptique. Mélange de vécu, d'observations et d'une formation en ergonomie de la selle chez Eugénie Cottereau, j'ai enfin avancé sur ce sujet.

Voici donc la synthèse de mes connaissances et réflexions à date.

LE BASSIN DU CAVALIER

Pour comprendre pourquoi le siège d'une selle nous correspond plus ou moins bien, il faut se pencher sur notre anatomie, et en tout premier lieu sur notre bassin. Le bassin va influencer sur notre ressenti en selle par quatre aspects :

- La hauteur de la symphyse pubienne,
- L'écartement de nos ischions,
- La profondeur de notre bassin (distance entre symphyse à l'avant / ischions / coccyx à l'arrière),
- La longueur et orientation de notre coccyx.

Si ces quatre paramètres influent sur notre sensation de confort en selle, ils sont en plus propres à chaque individu.

D'une part, il existe des différences spécifiques sur les bassins homme - femme (cf. schéma ci-dessous), mais de plus il y a des différences notoires de forme et taille de bassin au sein même de chaque sexe.

Lors de ma formation en ergonomie, nous avons réalisé des mesures sur l'écartement de nos ischions et la distance avec notre symphyse pubienne ; nous nous sommes vite rendu compte que nos mesures variaient significativement de l'une à l'autre. Et de fait, nous avons ensuite essayé plein de selles, et constaté que chacun-e avait sa propre préférence pour tel ou tel siège. D'où le fait que le siège de selle "universel" n'existe pas.



REFLEXION POUR UNE BONNE ADEQUATION DU SIEGE

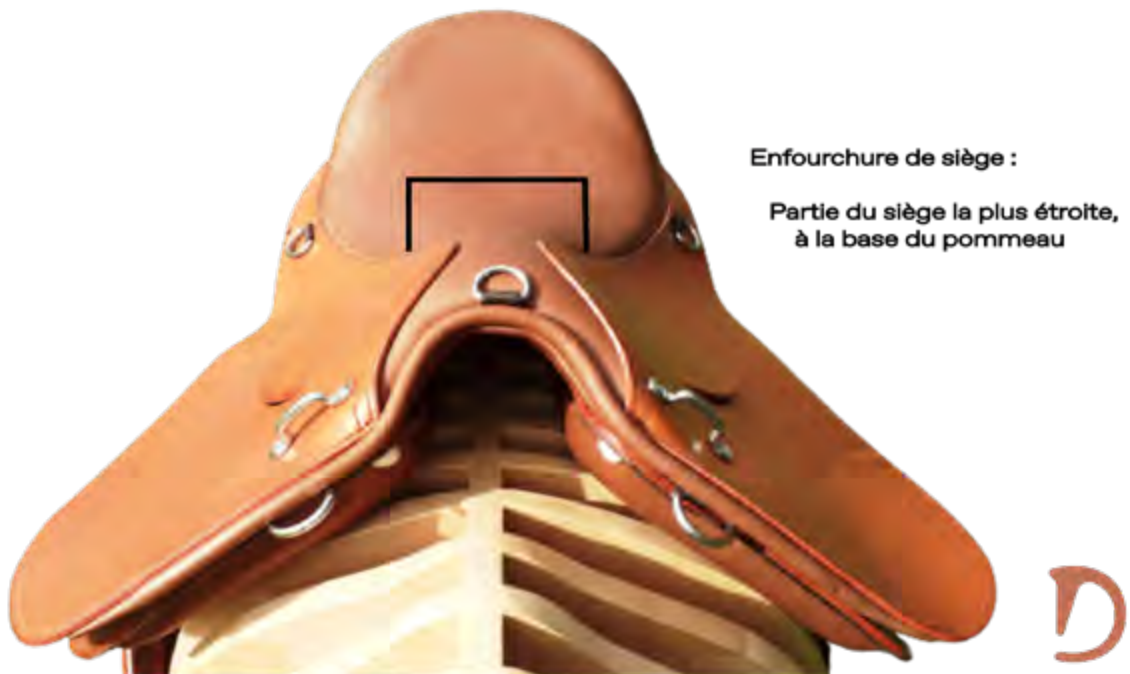
Revenons maintenant à la selle. Notre siège se décompose en quatre parties : pommeau, enfourchure, plat du siège et troussequin.

Pour simplifier, on pourrait mettre en lien ces sous-parties du siège en regard de notre bassin.

- La hauteur et la pente du pommeau : Elles doivent être cohérentes avec la hauteur de notre symphyse pubienne. Si cette dernière vient au contact du pommeau, aïe aïe aïe !!! Nos parties intimes en souffrent.

- La largeur de l'enfourchure :

Elle va être liée à notre largeur de bassin mais aussi à l'importance et l'orientation des muscles adducteurs. Si l'enfourchure est trop étroite, nous aurons un sentiment d'instabilité et de bascule vers l'avant. Si l'enfourchure est trop large, il devient impossible que la cuisse vienne tomber à plat. En conséquence, nos genoux pivotent en rotation extérieure, nos pointes de pieds s'écartent, nos adducteurs tiraillent. Hanches, genoux et chevilles sont alors malmenés jusqu'à en devenir douloureux au fil des heures passées en selle.



Enfourchure de siège :

**Partie du siège la plus étroite,
à la base du pommeau**

- Le plat du siège :

Le siège de selle, suivant les marques, les modèles et les choix de conceptions, est plus ou moins long, plat ou creux, large ou étroit. Il doit autoriser le bassin à se poser, en longueur et en largeur. Ensuite, tout dépend également de la discipline équestre pratiquée et de la sensation recherchée par le cavalier. Certains ont besoin de sentir calés et sécurisés, quand d'autres préfèrent conserver plus de liberté. Un siège qui vous correspond, c'est donc la prise en compte des éléments évoqués ici.

- Le Troussequin :

De même que la pente du pommeau doit être cohérente avec la hauteur de notre symphyse pubienne, le troussequin doit être cohérent avec nos fesses et notre coccyx. Là encore, il peut y avoir trop de contact, frictions et brûlures, ou pas assez de soutien. Encore un juste milieu à trouver, spécifique à chacun.

Ajoutez à cela qu'il faut que la selle soit adaptée au cheval, que le siège soit correctement équilibré, et que la position des étriers vous autorise à trouver un bon équilibre.

Le sujet est multifactoriel et donc au global d'une grande complexité.

Si je ne connais pas à ce jour de "mesures précises" des bassins qui puissent être réalisées, je pense que c'est plutôt par l'essai de différentes selles et différents sièges que chacun trouvera son bonheur. Et gardez en tête que si un siège ne vous convient pas, vous ne vous y habituerez pas...

Autant que possible, je fabrique mes selles en prenant en compte ces critères. Mais cela ne fait pas tout. Pour certains, ce sera le paradis, pour d'autres, il faudra chercher son bonheur ... ailleurs !

**Belles randonnées à toutes et tous,
Caroline Dollé, Artisan Sellier**





Nos partenaires

